

Message du Secrétaire Général de l'Organisation  
Internationale de la Francophonie

Monsieur Boutros Boutros-Ghali

A la Conférence des pays de la Corne de l'Afrique et du  
Golfe d'Aden sur les mines antipersonnel

Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale,  
Chargé des relations avec le Parlement de la République de Djibouti,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Au moment où s'ouvrent vos travaux, je tenais à vous adresser, en mon nom personnel et au nom de l'Organisation internationale de la Francophonie, mes pensées les plus chaleureuses.

Vous comprendrez que mes premières paroles veuillent aller vers le Président de la République de Djibouti, S.E. Ismaël Omar Guelleh, pour rendre hommage, tout à la fois, à son infinie sagesse et à son action inlassable en faveur d'une paix durable dans cette région de l'Afrique. Comme en témoigne la tenue, à Djibouti, aujourd'hui, de cette importante Conférence sur les mines antipersonnel.

Je voudrais, aussi rappeler le rôle essentiel qui est celui de Djibouti, au sein de la Francophonie. Tant parce qu'elle est une passerelle entre l'Afrique et l'Orient, que par son engagement actif et constant pour que progressent les valeurs et les idéaux qui fondent notre Communauté.

Que cette Conférence ait lieu dans un pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie-Djibouti-est pour l'ensemble de notre Communauté un motif de fierté. Et je vous donc remercie, comme il se doit, les Autorités de Djibouti, et particulièrement de le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale, pour l'invitation qu'il nous a lancées à participer à ces travaux.

Cette réunion présente pour la Francophonie le plus haut intérêt. Il y a, à cela, de multiples raisons.

La première tient au rôle actif joué par les pays francophones, tant à titre individuel que collectif, dans la lutte contre les mines antipersonnelles.

On se souviendra que c'est à Ottawa, au Canada, que la Convention internationale sur l'interdiction des mines antipersonnel a été adoptée.

On se souviendra également que c'est la ratification par un autre Etat membre de la Francophonie-le Burkina Faso, 40ème Etat signataire-qui a permis l'entrée en vigueur de ce Traité.

Et il me plaît de rappeler que 33 pays membres de la Francophonie ont à ce jour, ratifié le Traité d'Ottawa.

Aujourd'hui, c'est Djibouti, qui accueille cette Conférence des pays de la Corne de l'Afrique et du Golfe d'Aden sur les mines antipersonnel.

Et dans quelques mois, se tiendra à Bamako, au Mali, un Séminaire sur l'universalisation et l'application de la Convention d'Ottawa.

Ce séminaire est notamment destiné à envisager une série d'actions permettant de lever les obstacles à la ratification et à la mise en oeuvre de la Convention d'Ottawa dans les domaines de l'expertise juridique, de l'appui administratif et de l'assistance requise pour la destruction des stocks des mines antipersonnel. C'est dire l'engagement actif des pays francophones dans ce combat.

Par ailleurs, votre Conférence s'inscrit dans le droit fil de la mission politique de la Francophonie au service de la démocratie, des droits de l'homme et de la paix, que les chefs d'Etat et de gouvernement ont assignée à notre Organisation à Hanoi, au Vietnam et qu'ils ont réaffirmée lors du Sommet de Moncton.

A cette occasion, les chefs d'Etat et de gouvernement ont non seulement pris l'engagement solennel, dans le cadre du plan d'action de Moncton, d'appuyer la Convention d'Ottawa et de faire en sorte qu'elle obtienne le soutien le plus large possible, mais aussi et surtout de veiller à son application, en collaboration avec nos partenaires et les ONG concernées et d'apporter un appui aux programmes de déminage et d'aide aux victimes des mines antipersonnel.

Je voudrais, en terminant, souligner l'intérêt tout personnel et l'engagement constant qui a été le mien, tout au long de ma carrière politique et diplomatique dans ce combat pour vous dire, une fois encore, tout l'intérêt que nous portons à votre Conférence.

Et je suis convaincu que le résultat des vos délibérations viendra utilement enrichir notre réflexion et renforcer notre action, dans la perspective souhaitable d'une stratégie commune et intégrée.

Je vous souhaite donc le plus grand des succès dans vos travaux.

Boutros Boutros-Ghali.